Guide des parents

Camp de jour

Ville de Bedford

Été 2025

Pour nous rejoindre	
Adresse courriel	adminloisirs@ville.bedford.qc.ca
Directrice Mélissa Gagnon (Everest) Coordonnatrice Carolann Poirier (Cachou)	 450-357-3183 514-910-4115
Bureau des loisirs	450-248-7150
***** Veuillez noter que…**	***** <u>Nous ne répondrons pas aux appels téléphoniques en dehors des heures régulières du camp.</u>** ***** <u>N'oubliez pas d'écrire le nom de votre enfant dans le titre du courriel ou du texto.</u>**

Camp de jour – Ville de Bedford

Mission : Le camp de jour de la Ville de Bedford offre une programmation d'animation pour une clientèle âgée de 5 à 12 ans, et ce pour une période de sept (7) semaines, sans hébergement du **30 juin au 15 août 2025**.

Valeurs : Les valeurs véhiculées par le camp de jour sont : le plaisir, l'encadrement, la sécurité et le développement du sentiment d'appartenance.

Objectifs : Le camp de jour de la ville de Bedford désire offrir une programmation variée, planifiée en fonction de l'âge de l'enfant, ainsi que des capacités d'apprentissage de la clientèle et en accord avec la mission et les valeurs de la ville de Bedford.

Fonctionnement et informations générales

Dates du camp de jour : 30 juin au 15 août 2025

Service de garde (matin) : 7h à 9h

Camp de jour : 9h à 16h

Service de garde (soir) : 16h à 17h30

Adresse du camp de jour <u>5 premières semaines</u> : Aréna de Bedford

(au 15, rue Marziali Bedford, Québec, J0J 1A0)

Adresse du camp de jour <u>2 dernières semaines</u> : École Mgr.-Desranleau

(au 12, rue Marziali Bedford, Québec, J0J 1A0)

Inscription & politique de remboursement

Inscriptions : en ligne via Qidigo (voir lien sur le site web de la Ville) ou par téléphone.

Possibilité de payer en quatre (4) versements : à l'inscriptions, 15 avril, 15 mai et 15 juin.

Les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés en totalité moins des frais d'administration de 10 % dans le cas d'une annulation plus d'un mois avant le début du camp de jour. Les frais ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation à moins d'une semaine avant le début du camp de jour, ni pour les journées de camps manquées.

Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), la ville de Bedford remboursera la totalité des frais d'inscription, l'adresse courriel suivante : adminloisirs@ville.bedford.qc.ca

Arrivée au camp

L'enfant devra être reconduit devant l'aréna par le parent ou le tuteur de l'enfant afin de signer le registre d'arrivée. Une personne responsable vous accueillera.

Si vous déposez votre enfant sans que le responsable n'ai obtenu votre signature. Le camp ne pourra pas être tenu responsable si votre enfant décide de ne pas se présenter au camp de jour.

Si votre enfant arrive en retard au camp de jour lors d'une journée régulière, il est de votre responsabilité de vous assurer qu'une personne responsable ou qu'un animateur ait pris la présence de votre enfant.

Si une activité à l'extérieur du périmètre du camp de jour a lieu, une affiche sera alors déposée dans la fenêtre de la porte d'entrée. Il sera de votre responsabilité de reconduire votre enfant à l'endroit indiqué.

Aucun parent ne sera autorisé à circuler sur le site du camp.

Départ du camp

Veuillez noter que vous devrez trouver un (1) mot de passe <u>unique et secret</u>, que vous devez écrire ici et donner à ceux qui peuvent venir chercher votre enfant, c'est de cette façon que nous serons que cette personne est autorisée à partir avec votre enfant. (*NE PAS DIVULGUER CE MOT DE PASSE À VOTRE ENFANT***).**

La signature de cette personne est obligatoire pour le départ de l'enfant.

Sachez que **seules les personnes qui nous donnerons LE mot de passe pourront quitter le camp avec votre enfant.**

Si une personne ne connait pas le mot de passe, les animateurs se réserveront le droit de demander une pièce d'identité et d'appeler les parents pour s'assurer que l'enfant puisse partir avec cette personne. Si nous ne parvenons pas à rejoindre les parents ou le titulaire de l'enfant, nous refuserons de laisser partir votre enfant avec cette personne, et ce, même si votre enfant la connait très bien.

Il est donc important de prévenir la personne autorisée du mot de passe secret.

Code de vie

Puisque je suis maintenant inscrit au camp de jour et que je veux m'amuser dans un climat sain et sécuritaire, il est entendu que :

- J'écoute et mets en application les consignes et les règles de mon animateur et du camp de jour;
- Je participe activement aux activités et je m'amuse;
- Je fais de bons gestes et je surveille mon langage lorsque je m'adresse aux autres;
- Je fais attention au matériel et au site du camp de jour;
- Je ramasse mes déchets et les mets à la poubelle/recyclage/compost;
- Je reste avec mon animateur et mon groupe;
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités;
- Je m'exprime calmement et je recherche des solutions non violentes;
- Je suis de bonne humeur et souriant;
- Je suis poli avec les animateurs et les amis du camp de jour.

Ce qui veut dire qu'il m'est formellement interdit de…

- Sacrer ou d'avoir un langage inapproprié;
- Frapper les autres ou me battre;
- Me sauver;
- Crier des noms;
- Lancer des objets;
- Être arrogant envers les animateurs;
- Briser du matériel;
- Intimider les autres;
- Vandaliser le site ou les bâtiments.



Code de vie

CAMP DE JOUR - VILLE DE BEDFORD

Été 2025

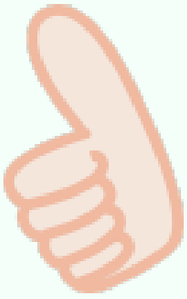
Je dois :



01 Écouter les consignes et respecter les règles données par mon animateur.



02 Participer aux activités afin de s'amuser.



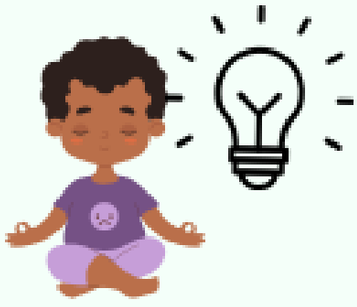
03 Adopter un bon comportement et surveiller mon langage.



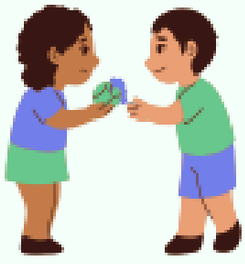
04 Respecter l'environnement en ramassant mes déchets.



05 Être en tout temps accompagné de mon animateur.



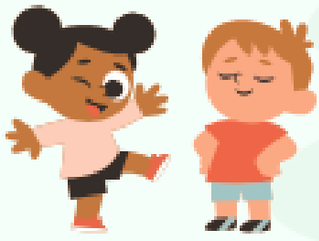
06 Parler calmement et trouver des solutions sans violence.



07 Être poli en tout temps avec mon animateur et les amis/amies.



08 Faire attention au matériel et au site.



09 M'habiller convenablement pour participer aux activités.

Étapes d'intervention

Voici la procédure d'intervention qui sera utilisée au camp de jour :

1. **Un premier avertissement,** intervention entre la coordonnatrice du camp et l'enfant, plus un avertissement remis aux parents.
2. **Un deuxième avertissement,** rencontre disciplinaire de la coordonnatrice du camp avec l'enfant et le(s) parent(s) avec un avis écrit signé par le(s) parent(s) avec suspension d'une journée.
3. **Au troisième avertissement**, l'enfant sera suspendu définitivement du camp de jour.

Code vestimentaire

- Vêtement de sport adapté à la température;
- Soulier de course ou sandales attachées (de préférence fermées au bout);
- Casquette et/ou chapeau pour se protéger du soleil.

Matériel requis

<u>Chaque jour,</u> votre enfant doit avoir dans son sac à dos et être identifié :

- Boite à lunch (comprend un **repas froid, 2 collations santé**) **les contenants en verre sont interdits;**
- **Une bouteille d'eau;**
- Maillot de bain;
- Serviette de plage;
- Chapeau ou casquette;
- **Crème solaire (en aérosol) *si elle n'est pas en aérosol, l'enfant devra se l'appliquer.**
- Vêtements de rechange (au besoin);
- Souliers de course ou sandale attachée.

*** Note: Il est de la responsabilité du parent d'appliquer la première couche de crème solaire à son enfant avant son arrivée au camp.**

Les objets perdus seront placés à l'entrée de l'aréna. Le camp de jour n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

Matériel interdit

Afin d'éviter des pertes, des vols et des disputes, nous insistons pour que **les jeux de la maison y restent**. **Les tablettes électroniques et les téléphones intelligents ne sont pas tolérés** sur le périmètre du camp de jour. Les objets électroniques seront automatiquement confisqués.

Les enfants qui arrivent et quittent seuls



Les enfants qui arrivent et quittent seuls, en vélo ou à pied :

- Sont sous la responsabilité du camp de jour de la ville de Bedford lorsqu'ils signalent leur arrivée à l'animateur responsable le matin.
- Ne sont plus sous la responsabilité du camp de jour de la ville de Bedford lorsqu'ils signalent leur départ à l'animateur responsable à la fin de journée.
- Le parent d'un enfant qui arrive seul, en vélo ou à pied doit **OBLIGATOIREMENT** appeler la personne responsable du camp pour signaler lorsque celui-ci s'absente du camp de jour.

* Un avis écrit vous sera exigé pour autoriser ce type d'arrivée et/ou de départ.

Médicaments

Dans le cas où votre enfant doit recevoir un médicament prescrit ou encore aspirine, tempra, bénadryl ou sirop, celui-ci doit être dans son contenu d'origine et porter les renseignements suivants :



1. **Nom de l'enfant**
2. **Posologie**
3. **Fréquence d'administration**

De plus, un formulaire d'autorisation à administrer un médicament devra être rempli et signer par le parent pour que la responsable soit autorisée à donner le médicament. Aucun médicament prescrit ne sera administré aux enfants sans votre autorisation écrite.

Important: Pour la santé et la sécurité de votre enfant et de tous les enfants, tous les médicaments doivent être remis au responsable de l'accueil dès l'arrivée de votre enfant. Il est donc strictement interdit de laisser des médicaments dans la boite à lunch ou le sac à dos de votre enfant.

Allergie

Si votre enfant présente des allergies, il est important de le mentionner sur le formulaire de santé et de lui joindre la médication requise en cas de réaction.

Il est important de préciser que les aliments allergènes ne sont pas interdits au camp de jour. Il est de votre devoir de sensibiliser votre enfant à la présence de ceux-ci.

De plus, l'enfant atteint d'une allergie devra avoir en tout temps un auto-injecteur d'épinéphrine sur lui dans un sac ventral.

Enfant malade ou blessé à la maison

Si votre enfant est malade, il devra rester à la maison pour la période nécessaire à son rétablissement. N'oubliez pas de nous aviser de son absence par téléphone ou courriel.

De plus, si votre enfant a l'une de ces maladies, il est obligatoire de nous en aviser et nous suivrons la procédure du C.S.S.S. (garder l'enfant à la maison quelques jours, si **: 5e maladie, Coqueluche, Impétigo, Oreillon Méningite, Hépatite, Rougeole, Tuberculose, Varicelle, Poux et Gale).**

En cas de blessure au camp

Lorsqu'un enfant est malade ou se blesse au camp, la coordonnatrice tente de rejoindre les parents pour qu'ils puissent venir chercher l'enfant dans un délai raisonnable.

Pour toute urgence qui pourrait mettre la vie de votre enfant en danger, nous ferons appel au service d'urgence dans un premier temps et communiquerons avec vous par la suite.

Communication

Nous vous invitons à consulter vos courriels de façon régulières. Vous aurez encore cette année un courriel hebdomadaire, le courriel regroupe toutes les informations utiles au bon déroulement de la semaine de votre enfant. Aucunes communications ne sera disponible en format papier. Il est de votre devoir d'aviser le personnel du camp que vous ne recevez pas les courriels, si tel est le cas.

Calendrier

Voici le calendrier du camp de jour, qui présente les activités, les sorties et les défis hebdomadaires. Chaque semaine, un défi thématique est proposé aux enfants, accompagné d'activités variées, amusantes et stimulantes.

Une feuille de présence devra être remplie afin de confirmer la participation de votre enfant à chaque sortie. Merci de consulter vos courriels régulièrement et d'aviser le personnel si vous ne les recevez pas.

CALENDRIER DU CAMP DE JOUR 2025

LÉGENDE

- SORTIE HORS CAMP
- ACTIVITÉ AU CAMP
- EXPO
- DÉFI

THÉMATIQUE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
L'ESPACE	DÉFI TCHIN-TCHIN 30	1	2	3	4
LES BANDES DESSINÉES	DÉFI FESTI-ARTS 7	8	9	10 CAMPING LES CÈDRES	11
SCIENCES EN FOLIE	DÉFI SCIENTIFIQUE 14 ATELIER DÉBROUILLARD	15	16 ATELIER CRÉA$ON	17 OPÉRATION DRAPEAU	18
FÊTE	DÉFI COSTUMÉ 21	22	23	24 FUNTROPOLIS	25
SUPER HÉROS	DÉFI CHEF EN ACTION 28	29	30	31	1

CALENDRIER DU CAMP DE JOUR 2025

THÉMATIQUE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
FÊTE FORAINE	DÉFI EN FOLIE 4	5	6	7	8 EXPO BEDFORD
COWBOY	DÉFI COURSE À OBSTACLE 11	12	13	14	15 JEUX GONFABLES

LÉGENDE

- SORTIE HORS CAMP
- ACTIVITÉ AU CAMP
- EXPO
- DÉFI

Conclusion

Si vous avez des inquiétudes, des commentaires ou des suggestions, vous pouvez communiquer avec Mélissa Gagnon, la coordonnatrice des loisirs et du Camp de jour. Il nous fera plaisir de retourner votre appel dans les plus brefs délais. Il est important pour nous d'être à l'écoute de vos besoins et de prendre toute mesure nécessaire afin que votre enfant puisse vivre une expérience inoubliable durant son été au sein du camp de jour de la ville de Bedford.

Merci et au plaisir!

Nom du parent : _____ Date : _____

Signature du parent : _____

Nom du parent : _____ Date : _____

Signature du parent : _____